

## Nouvelle tarification pour certains services d'immatriculation et de réimmatriculation

Depuis le 1er janvier 2008, Revenu Québec exige des droits pour le service de traitement prioritaire des demandes d'immatriculation ou de réimmatriculation qui lui seront transmises par courrier ainsi qu'aux demandes prioritaires de réimmatriculation déposées aux bureaux de Services Québec et provenant d'une personne physique, d'une société, d'une association ou d'un autre groupement :

<http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca>

Cette nouvelle tarification ne s'applique toutefois pas aux demandes d'immatriculation produites en personne aux bureaux de Services Québec, de Revenu Québec ou dans les bureaux des greffiers de la Cour supérieure qui offrent ce service.

Si vous souhaitez que la demande soit traitée de façon prioritaire, à moins d'instructions contraires de votre part, la procédure chez CRAC est d'acheminer celle-ci par courrier. Les nouveaux droits gouvernementaux seront donc ajoutés à votre facture. Toutefois, si vous désirez que la demande soit produite au comptoir, veuillez noter que nous ajoutons des frais de déplacement.



## Processus de consultation pour modifier la Loi sur les compagnies

En date du 19 décembre dernier, par voie de communiqué de presse, le Gouvernement du Québec a annoncé une consultation visant la réforme de la partie de la *Loi sur les compagnies* applicable aux compagnies à but lucratif. L'échéancier présenté prévoit le dépôt d'un projet de loi en 2008.

Le public et les experts sont invités à émettre leurs idées et opinions d'ici le 14 mars 2008. Un document de consultation est disponible à l'adresse : [www.finances.gouv.qc.ca/](http://www.finances.gouv.qc.ca/)

À titre d'exemple, les objectifs de la réforme visent une meilleure protection des actionnaires minoritaires, l'amélioration des règles de gouvernance, l'adaptation de la loi aux nouvelles technologies de l'information, etc.

### EN PRIMEUR

[Nouvelle tarification pour certains services d'immatriculation et de réimmatriculation](#)

[Processus de consultation pour modifier la Loi sur les compagnies](#)

[Le plumitif tourne au vert](#)

[Connaissez-vous NORAM?](#)

[C'est la ruée vers l'argent dans notre livre de fiducie!](#)

[Portrait d'une employée du CRAC](#)

### Nouvelle liste de prix

Parmi les incontournables qui marquent généralement le début d'une nouvelle année comme les résolutions (en prendre ou ne pas en prendre?) et les souhaits de bonne année (paix, santé et prospérité), il y a aussi l'entrée en vigueur de notre nouvelle liste de prix au 1er janvier 2008.

[Consulter notre liste de prix.](#)

### RÉSOLUTION...

« Cette année, j'adopterai un comportement plus vert en pensant à l'avenir de nos enfants tous les jours. »

### Formule 2 en 1 : découvrez IncoWeb® tout en profitant d'un déjeuner vitaminé

Vous seriez intéressé à en connaître plus sur nos services en ligne IncoWeb®? Que vous soyez déjà membre du service IncoWeb® ou non, inscrivez-vous à une formation gratuite d'une durée d'une heure.

Enfin, dans le même communiqué, il y est déjà annoncé l'intention du gouvernement de tenir une consultation en 2008 touchant le droit associatif de la partie III de la *Loi sur les compagnies* applicable aux compagnies sans but lucratif.



[Retour](#)

### Le plumitif tourne au vert

Depuis quelques semaines, de nouveaux terminaux ont été installés au Palais de justice de Montréal desquels il est possible d'effectuer les recherches d'enquête et transmettre les résultats par courriel sans impression au préalable.

C'est une bonne nouvelle pour les arbres ainsi que pour la rapidité et la clarté des résultats. Comme CRAC reçoit habituellement les résultats par télécopieur, non seulement nous éliminons deux impressions (celle effectuée au Palais de justice et celle de la télécopie), mais vous y gagnez une meilleure lisibilité des textes car nous savons tous que la qualité de l'écrit transmis par télécopieur n'est pas toujours aussi limpide que nous le souhaiterions.

Espérons que cette politique en faveur du document électronique séduira les autres palais de justice de la province très bientôt.



[Retour](#)

### Connaissez-vous NORAM?

Notre service NORAM, c'est votre porte d'entrée vers les juridictions extérieures au Québec. Que ce soit pour procéder à la recherche de disponibilité de nom de compagnie ou d'une marque de commerce, enregistrer un nom de compagnie, obtenir un profil corporatif ou produire un rapport annuel, vous n'avez qu'un seul numéro de téléphone à composer (514) 861-2722 / 1 800-361-5744 ou vous pouvez transmettre votre demande par courriel à [crac@crac.com](mailto:crac@crac.com)

Nous ne limitons pas notre service aux provinces canadiennes. Nous sommes en mesure de vous assister dans vos demandes visant les États-Unis ou un autre pays, car nous avons des contacts localisés un peu partout dans le monde.

Certains prix sont disponibles en ligne. Pour plus de détails, veuillez consulter le [www.crac.com](http://www.crac.com) ou s'il s'agit de marque de commerce, le [www.cpi-ipc.com](http://www.cpi-ipc.com). Dans les autres cas, nous vous invitons à nous contacter.



[Retour](#)

### C'est la ruée vers l'argent dans notre livre de fiduciaire!

Contactez Me Annie Fredette par courriel à [afredette@crac.com](mailto:afredette@crac.com) ou 514-861-2799, poste 355.

Nous vous présenterons:

- \* Des outils de travail pour sauver temps et argent!
- \* Services de déclarations modificatives et annuelles avec extraction des données du registre CIDREQ.
- \* Les avantages des services corporatifs en ligne.

Les formations sont offertes en français ou en anglais, généralement en début de journée, à nos bureaux. Nous pouvons toutefois nous adapter à vos demandes spécifiques au niveau de l'horaire et même nous déplacer chez vous si au moins 3 personnes sont intéressées à suivre la formation.

### Laissez-vous tenter par nos certificats d'actions en format électronique!

Si nous ne recevions pas autant de bons commentaires de nos clients, nous serions gênés de vous en parler encore une fois. Nous nous limiterons à quelques mots seulement :

#### Facilité d'utilisation et gratuité!

Ces certificats d'actions sont en format Word (.doc), en versions française et anglaise, disponibles pour les incorporations tant au fédéral qu'au provincial (Québec) et ce, recto et verso.

N'hésitez pas à les essayer! Communiquez avec nos parajuristes en droit corporatif qui se feront un plaisir de vous les transmettre par courriel ou envoyez-nous un message à l'adresse courriel suivante : [expedition@crac.com](mailto:expedition@crac.com)

**Alors... laissez-vous tenter!**

Dorénavant, tous nos livres de fiducie comportent une pochette de plastique d'excellente qualité que nous collons à l'intérieur de la couverture afin que vous puissiez y insérer certaines formes de donation telles un lingot d'argent ou un billet de banque.

En plus de cette pochette, le livre contient tous les onglets appropriés afin que vous ayez entre les mains un livre de procès-verbal exclusivement dédié à la fiducie.

Il ne vous reste plus qu'à partir à la recherche du lingot d'argent (et à le conserver dans sa pochette!)

Pour commander ou avoir plus d'informations :

[expedition@crac.com](mailto:expedition@crac.com)



### **Portrait d'une employée du CRAC**

Soyons honnête, il y a des jours où on aimerait mieux faire le farniente que de rentrer travailler, surtout après une belle fin de semaine, mais quand on sait qu'on va passer la grande partie de nos jours de travail avec une personne qui a le sourire facile, c'est vraiment un plus.

Et il y en a plusieurs chez CRAC. Parmi celles-ci, il y a Caroline Guy, agent de marques de commerce au département du même nom.



Bachelière, elle débute un emploi qu'elle pensait temporaire à l'époque chez CRAC en février 2000. En peu de temps, elle se voit confier des tâches d'adjointe au sein du département des marques. En 2005, elle obtient le titre d'agent de marques de commerce après avoir complété les examens d'admission de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada qui sont extrêmement difficiles à réussir. Caroline a également obtenu l'autorisation des autorités états-unienues pour agir auprès du United States Patents and

Trademarks Office. Actuellement, elle continue à parfaire ses connaissances juridiques en suivant des cours de droit.

N'essayez pas de lui faire perdre patience, même ses enfants y réussissent rarement! Toujours d'une voix agréable, elle donne depuis 7 ans les mêmes informations aux clients, expliquant le processus d'enregistrement d'une marque de commerce ou l'importance de procéder à une recherche de disponibilité d'une marque. Si les informations de base sont les mêmes, l'administration de chaque dossier de marque de commerce est unique et demande à la fois rigueur et vivacité d'esprit car il faut comprendre la nature des marchandises ou des services, autant pour effectuer une recherche de disponibilité de marque qui soit pertinente que pour les décrire dans une demande d'enregistrement, qualités que détient évidemment Caroline et qui font d'elle une professionnelle des marques sur qui vous pouvez vous fier pour tous vos dossiers de marques de commerce.



[Retour](#)

**C.R.A.C. Centre de  
Recherches et d'Analyses sur  
les Corporations**

1080, Côte du Beaver Hall,  
bureau 1717  
Montréal (Québec) Canada  
H2Z 1S8  
Tél : (514) 861-2722  
Sans frais : 1-800-361-5744  
Télécopieur : (514) 861-2751  
Courriel : [crac@crac.com](mailto:crac@crac.com)

**Attention** : l'information véhiculée par l'INFO-CRAC® est de nature générale et ne doit en aucune façon être interprétée comme constituant une opinion juridique. INFO-CRAC® est une publication bimestrielle exclusivement pour le bénéfice de nos clients. Tout commentaire doit être adressé par écrit à l'adresse suivante : [crac@crac.com](mailto:crac@crac.com)